

# Premiers résultats de l'enquête santé

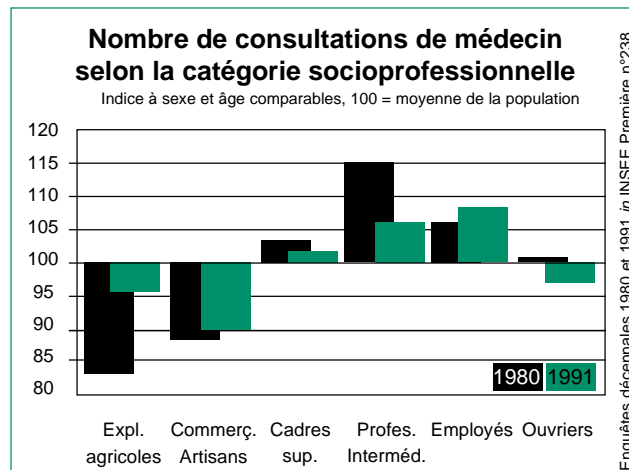
INSEE Première, dans son numéro 238 de décembre 1992, publie les tous premiers résultats de l'enquête 1991 sur la santé et les soins médicaux, qui a lieu tous les dix ans depuis 1960.

La division « conditions de vie » de l'INSEE, a été assistée pour la réalisation de l'enquête par le ministère de la Santé, la Caisse nationale d'assurance maladie, l'INSERM et le Centre de recherches d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES). Présentés par Pierre Mormiche et Cécile Bonnard à partir de l'exploitation des trois vagues de l'enquête, ces premiers résultats mettent déjà en évidence des évolutions notables dans les modalités de recours aux soins, au cours des deux dernières décennies.

Même si les Français se soignent plus dans les années quatre-vingt que dans les années soixante-dix, on assiste ces dix dernières années à un relatif ralentissement de la croissance des soins médicaux. Cependant, deux phénomènes importants sont mis en évidence :

- des disparités sociales moindres dans le recours aux soins,
- des disparités accrues dans les sommes déboursées.

Les auteurs constatent en effet que l'amélioration de la couverture sociale a nettement favorisé le resserrement des disparités entre catégories socio-professionnelles en ce qui concerne le nombre de consultations de médecin.



De plus, la proportion d'individus protégés par une couverture complémentaire est passée de 73,4 à 85,8 % et cette croissance a été particulièrement forte pour les milieux les moins bien couverts au début de la décennie : agriculteurs, indépendants et ouvriers. Si bien que les écarts se sont réduits, tant entre agriculteurs et salariés, qu'au sein de ces derniers.

Dans le même temps, des écarts importants se sont creusés entre catégories socio-professionnelles pour ce qui est des sommes déboursées, liées aux honoraires pratiqués.

Ainsi, en ce qui concerne les dentistes, et contrairement à l'évolution générale (-1 % par an de diminution des recours entre 1980 et 1991) et, s'agissant de soins qui entraînent des dépenses importantes mal couverts par les assurances, les auteurs constatent par exemple que le

taux de recours aux prothèses dentaires varie fortement selon la tranche de revenu. De même, le recours aux médecins, conventionnés à honoraires libres (mode conventionnel qui n'existait pas en 1980), s'élève fortement avec le niveau de revenu : moins d'une consultation sur sept pour les revenus les plus bas et plus d'une sur trois pour

les plus élevés.

Les autres changements intervenus portent notamment sur un recours fréquent au spécialiste : une fois sur trois, contre à peine une fois sur cinq au début des années 70. On note également le développement, dans tous les milieux sociaux, du recours aux acupuncteurs ou aux homéopathes.

Par ailleurs, les consultations progressent beaucoup plus fortement pour les enfants de moins de 15 ans (plus de 40 %) et de façon intermédiaire pour les femmes adultes et les personnes âgées.

Enfin, si les hospitalisations sont en légère diminution, celles des hommes progressent modestement, surtout après 60 ans, et elles sont nettement moins fortes pour les adolescents et les hommes jeunes de 15 à 20 ans.

**Ruth Ferry**

Directrice de l'ORS Ile-de-France